



Dans ce numéro : L'Édito - En bref! - Vie du collectif - Portrait de service

## L'Édito: Alerte!

À plusieurs on est plus forts que tout seul et surtout on peut mieux se faire entendre des décideurs, qu'il s'agisse de l'État, des parlementaires, des collectivités territoriales.

C'est pourquoi notre association participe aux travaux du Collectif Alerte Auvergne, ce qui permet de créer des liens avec d'autres associations œuvrant comme nous contre la pauvreté et aussi de porter des réflexions, des propositions pour avancer collectivement dans le combat contre l'isolement et le sans-abrisme.

Le 17 octobre dernier, Journée Mondiale du refus de la misère, le Collectif ALERTE auvergne a publié une lettre ouverte pour sensibiliser les pouvoirs publics sur la situation des personnes sans abri dont le nombre, malheureusement, ne cesse d'augmenter et de se diversifier (femmes seules, familles avec de jeunes enfants, adultes isolés, personnes déboutées du droit d'asile,...). Nous les vérifions quotidiennement à l'accueil de jour et au travers des statistiques du 115.

Nos associations ne peuvent pas admettre de laisser des personnes, des familles à la rue. C'est contraire aux Droits de l'Homme, à l'accueil inconditionnel et aux valeurs humanistes qui nous animent et qui fondent nos engagements.

Même si des progrès ont été constatés, il est indispensable que l'hébergement d'urgence se fasse en fonction des besoins et que l'on sorte de la « gestion au thermomètre ». C'est le message qu'a souhaité faire passer le collectif ALERTE Auvergne.

Pour sa part, le Collectif Pauvreté Précarité dispose de 61 places pour l'actuelle période hivernale (41 aux Chandiot, 20 dans la maison de la place des Bughes), ainsi que 5 appartements de type F3 résidence des Tardières destinés à héberger des familles.

Tout le monde est sur le pont, salariés, bénévoles pour accompagner, prendre soin, écouter celles et ceux que nous accueillons.

Un grand merci à tous !

*Jean-Pierre PAPE*

*Président du Collectif Pauvreté Précarité*

### À noter:

### En bref!

Jeudi 22 décembre 2016 :

Repas de Noël  
à l'accueil de jour

### Promouvoir le Collectif

Le 17 septembre 2016 a eu lieu sur la place Jaude le Forum des Associations de Clermont-Ferrand. Le Collectif a décidé de participer à cet événement, une première depuis de nombreuses années. Salariés et bénévoles se sont relayés sur le stand de notre association tout au long de la journée pour faire connaître les structures et missions du Collectif Pauvreté Précarité et attirer de nouveaux bénévoles.

### En savoir plus:

La lettre ouverte du  
Collectif Alerte :  
[http://www.uriopss-  
auvergnelimosin.asso.fr/](http://www.uriopss-auvergnelimosin.asso.fr/)

Dans le cadre de la semaine des accueils de jour organisé par la Fondation Abbé Pierre du 13 au 20 octobre 2016, l'accueil de jour a ouvert ses portes le jeudi 18 octobre à partir de 18 heures au public. Plus de 80 personnes ont répondu présentes ! Le Président du Collectif, mais aussi Jan Kopp, Éloïse Lebourg et les salariés de l'association ont présenté les projets menés en 2015 et 2016 au sein de l'accueil de jour et sur les sites d'hébergements : le workshop « le champ élargi de l'art », l'atelier d'écriture et le documentaire « Plume de bitume », l'atelier Slam, le Fêtou, le projet Radio Campus,... Notez que tous ces projets sont présentés sur [www.collectifpauvreteprecarite.fr](http://www.collectifpauvreteprecarite.fr)

On ne peut que regretter malheureusement le faible nombre d'élus et l'absence de la presse. Cependant, cette soirée a été l'occasion d'échanger avec les partenaires présents et les nombreuses personnes qui ne connaissaient pas ou peu l'association.

Merci aux salariés et bénévoles qui se sont investis lors de la préparation de ces deux événements.



### Un article de la Fondation Abbé Pierre à propos de notre accueil de jour :

[http://www.fondation-abbe-  
pierre.fr/nos-  
actions/conseiller-et-  
accompagner/de-plus-en-plus-  
de-femmes-isolees-et-de-  
familles-la-rue](http://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/conseiller-et-accompagner/de-plus-en-plus-de-femmes-isolees-et-de-familles-la-rue)

Le collectif en résumé**ACCUEIL DE JOUR****04.73.91.04.00**

Ouvert en semaine  
de 8h45 à 16h30 sauf le jeudi  
de 8h45 à 13h45 et le samedi  
de 9h00 à 11h30

*Responsable :**Audrey DEMONET***SITE DES CHANDIOTS**

Hébergement inconditionnel  
d'urgence

Orientation par le 115

*Responsable :**Cédric HUET***SITE DES BUGHES****SITE DES TARDIÈRES**

Hébergement inconditionnel  
d'urgence en période  
hivernale

Orientation par le 115

Appartements pour familles

Orientation par le 115

*Responsable :**Jean Pascal BLACHE***SITE DES CHALETS**

Hébergement de stabilisation

*Responsable :**Sybille MASSAULT***MARAUDE**

Samu social  
en période hivernale

*Responsable :**Vanessa CHINOURS***Vie du Collectif****Du côté du C.A. et du bureau**

Outre une réunion du Bureau le 30 septembre 2016, la période récente a surtout été consacrée à préparer le dispositif hivernal 2016-2017 afin de mettre à l'abri les personnes les plus démunies.

Comme l'an dernier, le Collectif dispose de 20 places supplémentaires dans une maison appartenant à OPHIS et située place des Bughes. Cela permet d'héberger dans des conditions décentes 20 personnes (10 femmes et 10 hommes). 41 places sont également disponibles dans l'hébergement d'urgence des Chandiot.

Et, nouveauté cette année, cinq appartements (de type F3) sont mis à disposition du Collectif pour héberger des familles pendant la période hivernale. Un travailleur social (Jean Pascal) a été recruté pour l'accompagnement de ces familles et des personnes isolées hébergées aux Bughes.

Après le 1er novembre, la maraude a repris son activité. Vanessa, éducatrice spécialisée, en est la responsable, accompagnée par des bénévoles dont il faut saluer la fidélité et l'augmentation du nombre. Il en va de même à l'accueil de jour. Merci à toutes et à tous et aussi à Geneviève, vice-présidente du Collectif, très mobilisée dans la recherche de bénévoles.

À noter encore, ce qui ne manque pas d'inquiéter, une forte augmentation de la fréquentation de l'accueil de jour (personnes isolées et familles). Depuis plusieurs semaines, 100 à 120 repas sont servis quotidiennement ce qui est très supérieur aux années passées.

Enfin, le décès récent de Monique CHASTANG, bénévole depuis 10 ans, nous a tous attristés... Une figure très attachante et engagée au service des plus démunis nous a quittés. Merci Monique !

**Portrait de service: les chalets de stabilisation**

L'hébergement de stabilisation des Chalets a une capacité d'accueil de 15 personnes. Le site se compose en 15 chalets d'habitation, un chalet accueil, un chalet collectif de 32m<sup>2</sup>. La surface de chaque chalet d'habitation est d'environ 15m<sup>2</sup>, excepté celui pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite qui fait environ 20m<sup>2</sup>.

Chaque chalet est équipé d'un frigidaire, de deux plaques de cuisson, d'une cabine de douche et de toilettes et est meublé et équipé (vaisselle, cafetière...).

Un travailleur social est présent sur le site et propose un accompagnement social global et, au-delà, accompagne les hébergés dans leurs démarches quotidiennes. Le public reçu a souvent un long parcours de vie à la rue. Il est important que les personnes entrant sur le dispositif prennent le temps de se poser et de se reposer. Les animaux de compagnie sont acceptés.

Des animations et des moments collectifs sont proposés afin de créer ou de maintenir une dynamique de groupe. Un animateur est également présent sur le site et des veilleurs prennent le relais du travailleur social et de l'animateur.



créer ou de maintenir une dynamique de groupe. Un animateur est également présent sur le site et des veilleurs prennent le relais du travailleur social et de l'animateur.